

FIL INFO n.1 : Adaptations COVID 19 - 2 avril 2021

Diffusion : familles

Au fur et à mesure des préconisations du Ministère de l'Agriculture, ce document sera adapté et actualisé sur le site Internet du lycée et via un message sur pronote.

Calendrier du mois d'avril

COVID-19

**ENSEIGNEMENT À DISTANCE
ET ADAPTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE**

- 5 AVRIL** Semaine de **cours en distanciel** pour les écoles, collèges et lycées
- 12 AVRIL** Deux semaines de **vacances scolaires** pour toutes les zones
- 26 AVRIL** • Retour en classe pour les **maternelles et primaires**
• Semaine de cours en distanciel pour les **collèges et lycées**
- 3 MAI** **Retour en classe pour les collèges et lycées,**
le cas échéant avec des jauges adaptées

Continuité pédagogique :

Emploi du temps : identique à celui en présentiel pour les deux semaines prévues en distanciel ou adaptation fournie à l'apprenant par le professeur principal.

Cours :

- Outil privilégié : pronotes
- Possibilité pour les enseignants de réaliser des cours en visioconférence via zoom US

Vie de classe : l'enseignant principal programmera au moins une visio par semaine afin de garder le lien avec les apprenants.

Ordinateur : un PC portable fourni par la région Normandie peut être mis à disposition des apprenants le cas échéant. En faire la demande auprès de la vie scolaire.

Réaménagement des stages en entreprise

- Suppression, aménagements
 - Seconde professionnelle : Suppression de la semaine de stage prévue la semaine du 26 avril pour les classes de seconde AH et seconde CCE.
 - 1^{ère} CGEA : Maintien du stage de 2 semaines de 19 avril au 30 avril sous réserves de l'accord du maître de stage et de la DGER
 - 1^{ère} STAV :
 - Annulation du stage prévue pour les 1^{ère} STAV du 3 mai au 14 mai
 - Aménagement du stage de juin : 3 semaines complètes du 21 juin au 9 juillet
 - BTSA 1^{ère} année : aménagement de la période de stage
 - Semaine du 12 avril : transformation de la semaine de stage en vacances
 - Stage de 3 semaines à partir du 19 avril jusqu'au 7 mai
 - Sous réserves de l'accord du maître de stage et de la DGER

Adaptation du plan d'évaluation et des examens terminaux

En attente des décisions du Ministère de l'agriculture

Moyens de communication utilisés :

- Pronote
- Site Internet du lycée : <http://lycee-agricole-de-la-baie-du-mont-saint-michel.fr/>

Pour toute question, merci d'envoyer un courriel à lpa.st-hilaire@educagri.fr ou sur la messagerie du site Internet du lycée à la rubrique « nous contacter »